

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



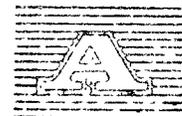
Distr.
GENERALE

A/C.2/295

19 septembre 1975

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS



Trantième session
DEUXIEME COMMISSION

REPARTITION DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

QUESTIONS RENVOYÉES A LA DEUXIEME COMMISSION

Lettre datée du 19 septembre 1975, adressée
au Président de la Deuxième Commission par le
Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer qu'à sa 2353ème séance plénière, tenue aujourd'hui, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer les points suivants de l'ordre du jour à la Deuxième Commission pour examen et rapport :

1. Rapport du Conseil économique et social [chapitres II, III (sections A à E, G, H et J à L), IV et VI (sections A à D et F)] (point 12).

[L'Assemblée générale a décidé que :

- a) Le chapitre IV (sections A à C) serait également renvoyé à la Troisième Commission;
- b) Les chapitres III (sections J et K), IV (sections A à C et F) seraient également renvoyés à la Cinquième Commission;
- c) Le chapitre III (sections G et L) serait également renvoyé aux Troisième et Cinquième Commissions.]

[L'Assemblée générale a également émis l'avis que le chapitre V, section A (questions relatives au développement social), qui a été renvoyé à la Troisième Commission, pourrait intéresser la Deuxième Commission.]

2. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : rapport du Conseil du commerce et du développement (point 55).

3. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (point 56) :
 - a) Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel;
 - b) Rapport du Conseil du développement industriel.
4. Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Directeur général (point 57).
5. Activités opérationnelles pour le développement (point 58) :
 - a) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - b) Fonds d'équipement des Nations Unies;
 - c) Activités de coopération technique entreprises par le Secrétaire général;
 - d) Programme des Volontaires des Nations Unies;
 - e) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population;
 - f) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - g) Programme alimentaire mondial.

/L'alinéa h), "Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement", sera examiné directement en séances plénières./
6. Programme des Nations Unies pour l'environnement (point 59) :
 - a) Rapport du Conseil d'administration;
 - b) Habitat : Conférence des Nations Unies sur les établissements humains : rapport du Secrétaire général;
 - c) Critères régissant le financement multilatéral de l'habitation et des établissements humains : rapport du Secrétaire général.
7. Problèmes alimentaires (point 60) :
 - a) Rapport du Conseil mondial de l'alimentation;
 - b) Rapport du Secrétaire général.

8. Fonds spécial des Nations Unies (point 61) :
 - a) Rapport du Conseil des gouverneurs;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
/L'alinéa c), "Confirmation de la nomination du Directeur exécutif", sera considéré directement en séances plénières./
9. Université des Nations Unies (point 62) :
 - a) Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies;
 - b) Rapport du Secrétaire général.
10. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe : rapport du Secrétaire général (point 63).
11. Charte des droits et devoirs économiques des Etats (point 64).
12. Examen et évaluation à mi-parcours des progrès accomplis dans l'application de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (point 65).
13. Coopération économique entre pays en voie de développement : rapport du Secrétaire général (point 66).
14. Coopération technique entre pays en voie de développement (point 67).
15. Développement et coopération économique internationale : application des décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa septième session extraordinaire (point 123).
/L'Assemblée générale a décidé que les recommandations et conclusions pertinentes de la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, qui ont été renvoyées à la Troisième Commission au titre du point 75 de l'ordre du jour, devraient être portées à l'attention de la Deuxième Commission lorsqu'elle examinera le point 123./
16. Conception unifiée de l'analyse et de la planification du développement (point 82).

(Signé) Gaston Thorn
